



COMMUNE
DE
MURATO

Délibération
N°42/2022

Date de la convocation : 14/09/2022
Date d'affichage : 14/09/2022
Date de publication :

Nb Conseillers afférents au CM : 15
Nb Conseillers en exercice : 15
Nb Conseillers présents : 8
Nb Conseillers représentés : 1
Quorum : 8

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MURATO

SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt et un septembre à 17h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Claude FLORI, le Maire.

PRESENTS : M. ANTONI Francis, M. FESSLER Charles, Mme FLORI Céline, M. FLORI Claude, M. GIANSILY Yves, M. MAZZONI Pierre-Ange, M. MURATI Joseph-Antoine, M. MURATI Lucas.

ABSENTS : M. BERTONCINI Eugène, M. CLEMENTI Albert, M. IANNELLI François, M. LAFFOND Alain, M. LECCIA Lucien, M. LUCCHETTI Sébastien

REPRESENTES : M. COPPI Jacques représenté par M. ANTONI Francis

Le quorum étant atteint, M. FESSLER Charles a été nommé secrétaire de séance (art. L2121-15 du CGCT).

Recherche de financement – Restauration du cadastre de 1845

Monsieur le Maire expose au Conseil

La commune s'est vu offrir par leurs détenteurs, l'original du cadastre datant de 1845. Il s'agit là d'une pièce d'archive exceptionnelle, qui nous plonge dans le passé géographique de ce qu'était la commune intra-muros et l'ensemble de son territoire. Afin de procéder à sa restauration, il est proposé à l'Assemblée le programme suivant :

Coût de l'opération

- Restauration du cadastre de 1845	5 871,76 €
TOTAL HT	5 871,76 €

Pour assurer le financement de cette opération, il est proposé à l'Assemblée de solliciter une aide auprès de la Collectivité de Corse au titre de la Dotation quinquennale :

Plan de financement

Financiers	Taux	Montant
Collectivité de Corse (Dotation quinquennale)	70%	4 110 €
Autofinancement	30%	1 761,76
TOTAL HT		5 871,76 €

LE CONSEIL MUNICIPAL
Où l'exposé de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

Pour : 9	Contre :	Abstentions :
-----------------	-----------------	----------------------

- APPROUVE** le projet de restauration de restauration du cadastre de 1845.
- ADOpte** le plan de financement ci-dessus exposé.
- CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de cette opération.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Au registre sont les signatures

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-212001721-20220921-DE_42-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2022

Publication : 22/09/2022

POUR COPIE CONFORME

LE MAIRE

Claude FLORI

Le Maire
M. Claude FLORI

